

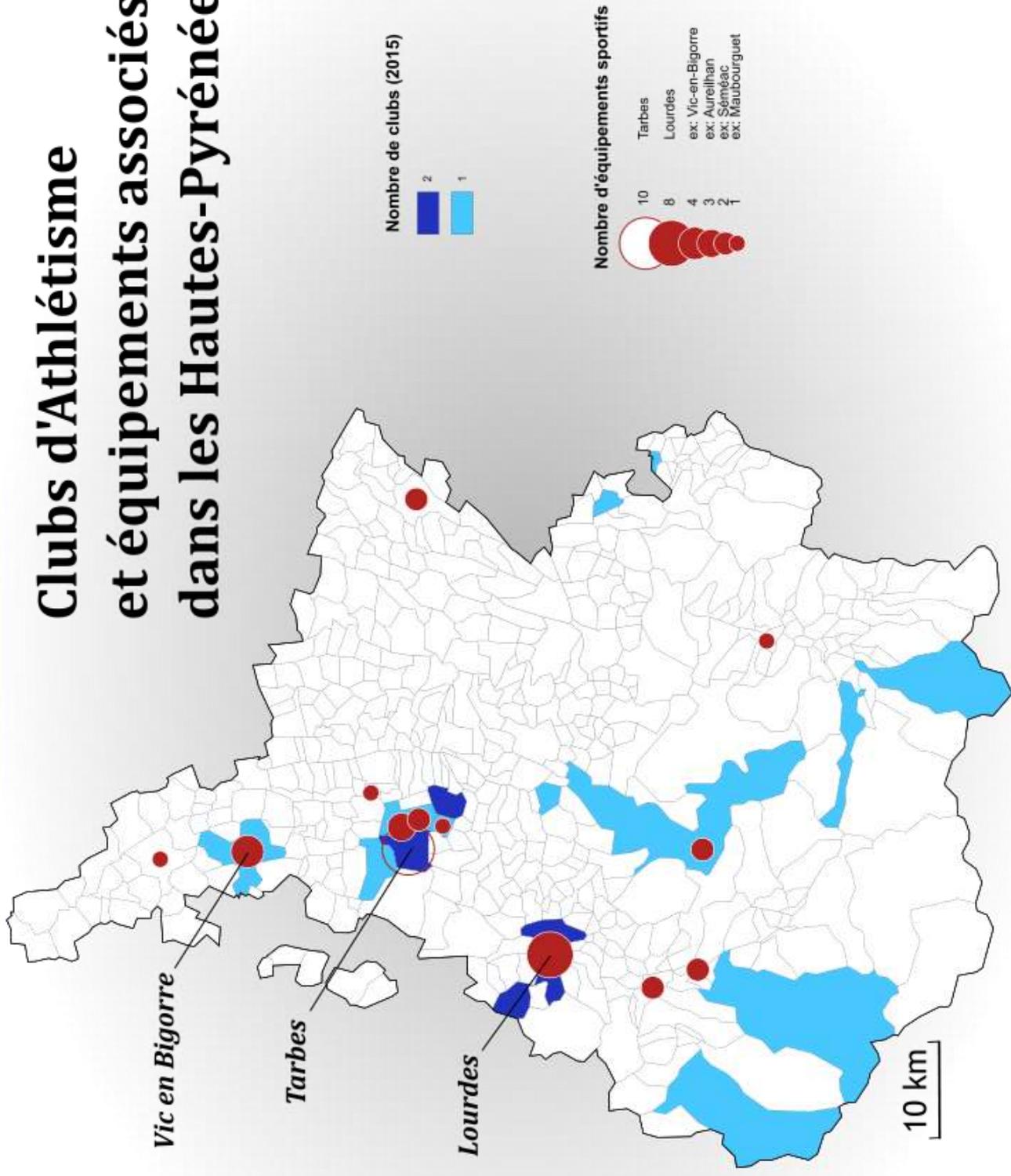


Fédération unisport olympique

Chiffres clés :

- 18 clubs (2015) (*13 clubs en 2010*)
1439 licenciés (2015) (*1195 licenciés en 2010*)
658 F / 781 H / 916 moins de 18 ans (64 %)
Tendance : ▲ (+ 20 %)
- 6 équipements sportifs utilisés par les clubs FFA
- 1 diplômé d'État déclaré

Clubs d'Athlétisme et équipements associés dans les Hautes-Pyrénées



Les stades utilisés par les clubs d'Athlétisme sur le département

Les clubs d'Athlétisme pratiquent leur activité dans des stades d'athlétisme, en plein air, mais aussi, au vu des multiples disciplines que la fédération regroupe, en pleine nature (route, bois, montagne, etc.).

Normes Athlétisme :

Stades d'athlétisme couverts :

- Niveau départemental : 4 couloirs minimum sur la piste circulaire, 4 couloirs minimum sur la ligne droite, 3 sautoirs minimum, secteurs de chute : 17 m.
- Niveau régional : 6 couloirs minimum sur la piste circulaire, 6 couloirs minimum sur la ligne droite, 3 sautoirs minimum, secteurs de chute : 19 m.
- Niveau national : 6 couloirs minimum sur la piste circulaire, 6 couloirs minimum sur la ligne droite, 3 sautoirs minimum, secteurs de chute : 22 m.
- Niveau international : 6 couloirs minimum sur la piste circulaire, 6 couloirs minimum sur la ligne droite (souhaité 8), 3 sautoirs minimum, secteurs de chute : 25 m.

Stades d'athlétisme en plein air :

- Niveau régional : 6 couloirs minimum sur la piste circulaire, 6 couloirs minimum sur la ligne droite, 3 sautoirs minimum.
- Niveau interrégional : 8 couloirs minimum sur la piste circulaire, 8 couloirs minimum sur la ligne droite, accès marathon et marche souhaitable, 3 sautoirs minimum.
- Niveau national : 8 couloirs minimum sur la piste circulaire, 8 couloirs minimum sur la ligne droite, accès marathon et marche nécessaire, 4 sautoirs minimum.
- Niveau international & mondial : 8 couloirs minimum sur la piste circulaire, 9 couloirs minimum sur la ligne droite, accès marathon et marche nécessaire, 2 sautoirs par spécialité, utilisables simultanément.

Constats :

⇒ 6 équipements sportifs accueillants les clubs FFA, aucun stade couvert.

Concernant les clubs d'Athlétisme du département et les équipements auxquels ils ont accès :

- Arrens-Marsous : le club pratique au stade d'Arrens-Marsous.
- Aureilhan : le club pratique au stade Jules Ferry.
- Bordères sur l'Échez : le club pratique au « Bois du Commandeur ».
- Lourdes : les 2 clubs pratiquent au stade Antoine Béguère. L'Athlé 65 Lourdes Pays des Gaves pratique aussi au stade municipal de Pierrefitte-Nestalas.
- Ordizan : le club pratique au stade de la Plaine de Bagnères de Bigorre.
- Sarp : le club pratique dans le village de Bramevaque.
- Tarbes : les 2 clubs pratiquent au stade Maurice Trélut.

Les équipements sportifs relatifs aux disciplines de la FFA

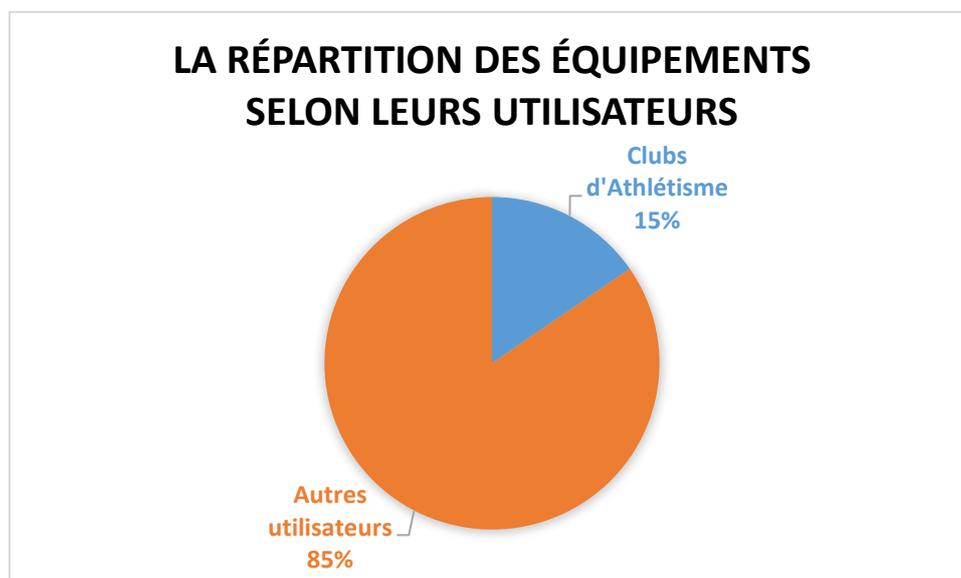
Stades et autres équipements sportifs utilisés par l'Athlétisme

Le Recensement des Équipements Sportifs (RES) répertorie dans le département pour les disciplines de la FFA:

- 39 équipements sportifs
 - 10 stades d'athlétisme découverts (1 stade complet : Maurice Trélut, à Tarbes)
 - 11 pistes d'athlétisme isolées
 - 1 aire de lancer
 - 2 aires de saut
 - 15 équipements autres (→ Plateau EPS/Multisports/city-stades, terrain mixte, terrain de football, terrain de rugby...)

Les clubs d'Athlétisme utilisent donc 6 équipements sportifs sur les 39 recensés sur le département.

A noter que le stade Maurice Trélut, à Tarbes, devrait retrouver son niveau national si les travaux de remise en état étaient réalisés.



L'état général des équipements sportifs utilisés par les clubs FFA

D'après les données du RES, sur le nombre d'équipements sportifs utilisés par les clubs FFA recensés (6), ceux-ci sont donc assez vieux. Le tableau montre une période de mise en service entre avant 1945 et 1984. Après 1984, plus aucun équipement sportif n'a été construit.

Période de mises en service des équipements sportifs utilisés par les clubs	Nombre d'équipements sportifs
Avant 1945	1
1945-1964	1
1965-1974	2
1975-1984	2
1985-1994	
1995-2004	
Après 2005	
Total général	6

Les équipements fonctionnels des équipements sportifs utilisés par les clubs FFA

Sur les 6 équipements sportifs :

- 4 sont équipés de douches
- 3 de sanitaires sportifs
- 3 de sanitaires publics
- 3 d'au moins un vestiaire arbitre
- 4 d'au moins un vestiaire sportif

SYNTHÈSE ATHLÉTISME



**Des équipements
réellement vieillissants**

**Manque de stades
couverts**

**Les installations sur le
stade Maurice Trélut
deviennent parfois
dangereuses**

Les principales difficultés :

- Les clubs ont accès à un nombre limité d'équipements sportifs, et ces équipements sont aujourd'hui de plus en plus vieillissants
- Les clubs connaissent un manque de stades couverts auxquels accéder. Le comité départemental fait remonter le besoin d'un stade couvert pour la pratique hivernal sur le territoire de la nouvelle agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, pour y pratiquer les entraînements mais aussi y organiser des compétitions. Il pense à une éventuelle relance du projet du « Bâtiment 313 » de l'Arsenal, à Tarbes
- Des travaux urgents sont à faire sur le stade Maurice Trélut : la piste devient dangereuse au niveau des canalisations bordant le couloir 1, le tapis de sautoir, les planches de longueur et de triple sont à changer, le sautoir à la perche à revoir au niveau sécurité ainsi que les zones de réception à compléter et à protéger...

Préconisations prioritaires :

- Création de stade(s) couvert(s) aux normes Athlétisme.
- Travaux sur les installations du stade Maurice Trélut.

Besoins complémentaires :

- Mise à disposition de structures de proximité couvertes.
- Equipements de parcours de pleine nature.